



10 octobre 2018

(18-6284)

Page: 1/6

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

**ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE RÉGIONALE POUR
LA PROTECTION DES PLANTES ET LA SANTÉ ANIMALE (OIRSA)
DANS LE CADRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION
DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

RAPPORT AU COMITÉ DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES,
JUIN À SEPTEMBRE 2018

La communication ci-après, reçue le 9 octobre 2018, est distribuée à la demande de l'OIRSA.

**1 ACTIVITÉS DE FORMATION, D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE VULGARISATION DANS
LE DOMAINE AGROSANITAIRE ET COMMERCIAL**

1.1. Avec le soutien de l'OIRSA et du Secrétariat général de la Communauté andine, l'Agence équatorienne de réglementation et de contrôle phyto- et zoosanitaire (Agrocalidad) a organisé le premier atelier international sur l'utilisation des phéromones pour la surveillance des parasites dans le cadre d'une agriculture durable.

1.2. Une visite technique a été organisée au Honduras à l'intention des fonctionnaires du Ministère panaméen du développement agricole (MIDA) afin d'expliquer en quoi consiste la lutte intégrée contre le huanglongbing (HLB) selon la méthodologie du Fonds international de coopération et de développement (FICD) du Taipei chinois.

1.3. Une équipe de travail interinstitutionnelle a été constituée pour favoriser le transfert de technologie en faveur des pépiniéristes et des producteurs d'agrumes afin de faire face aux effets néfastes du HLB au Nicaragua.

1.4. L'OIRSA a présenté la "Stratégie mondiale et régionale visant à prévenir l'introduction de la race tropicale 4 de *Fusarium oxysporum*" lors du séminaire organisé par le Ministère brésilien de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement alimentaire (MAPA) sur la propagation de la race tropicale 4 de *Fusarium oxysporum* f. sp. *cubense*.

1.5. Un atelier régional a été organisé pour former les laborantins de la région de l'Amérique centrale aux nouveaux diagnostics d'agents pathogènes dans les agrumes, tels que la chlorose variégée des agrumes (CVA), la léprose des agrumes (CiLV), *Xanthomonas axonopodis* pv. *citri* et le virus de la tristeza des agrumes (CTV).

1.6. L'OIRSA a soutenu la participation de neuf professionnels rattachés à des unités d'analyse des risques dans le domaine phytosanitaire au premier Forum-atelier sur l'analyse des risques associés au *Trogoderma granarium* – organisme de quarantaine dans la région de l'OIRSA – qui s'est tenu au Mexique.

1.7. Une assistance a été fournie aux services vétérinaires officiels d'El Salvador en matière d'élaboration et de mise au point de deux manuels de procédures pour le contrôle progressif de la brucellose et de la tuberculose (juin à août 2018).

1.8. Au Guatemala, 3 ateliers de formation sur la résistance aux antimicrobiens ont été organisés dans le cadre du Réseau de prévention et de contrôle de la résistance aux antimicrobiens et

96 personnes en ont bénéficié, dont des fonctionnaires des Ministères de l'agriculture et de la santé, des fabricants de médicaments vétérinaires, des associations professionnelles et des représentants des milieux universitaires.

1.9. Dans le cadre du projet relatif à l'accréditation des tests de diagnostic en laboratoire pour les maladies animales (STDF/PG/495), un cours théorique et pratique sur les techniques sérologiques de diagnostic de la brucellose a été dispensé au laboratoire de référence de l'OIE au Costa Rica, à l'intention de représentants de laboratoires d'Argentine, du Costa Rica, d'El Salvador, du Honduras, du Nicaragua et de la République dominicaine.

1.10. L'OIRSA a contribué à la sensibilisation de 135 producteurs/éleveurs, au moyen de conférences et d'exposés tenus dans le cadre de réunions de syndicats et d'associations et de journées agricoles organisées en El Salvador et au Guatemala, en vue de les faire participer au Programme de contrôle progressif de la brucellose et de la tuberculose.

1.11. Un premier Symposium régional sur les difficultés et les possibilités associées à la nouvelle approche en matière de bonnes pratiques de fabrication des médicaments vétérinaires a été organisé. Il a réuni 93 participants, dont des responsables des services d'enregistrement des médicaments vétérinaires des ministères ou secrétariats chargés de l'agriculture, et des membres du personnel de l'industrie des médicaments vétérinaires du Belize, du Guatemala, d'El Salvador, du Honduras, du Nicaragua, du Costa Rica et du Panama.

1.12. Au Nicaragua, dans le département de Rivas, 44 producteurs ont assisté à une conférence sur les maladies vésiculaires et sur la manière de signaler aux techniciens de l'IPSA une suspicion de maladie transfrontalière.

1.13. Un cours en ligne sur la santé et le diagnostic dans l'apiculture a été dispensé à 75 professionnels des Ministères de l'agriculture et de l'élevage des 9 pays de la région et d'autres pays d'Amérique du Sud, ainsi qu'à des professionnels dont les activités sont en lien avec le secteur apicole.

1.14. Un deuxième atelier de formation a été organisé à l'intention de la délégation de 44 médecins vétérinaires participant au Programme national de contrôle progressif et d'éradication de la brucellose et de la tuberculose bovines, à la Faculté de médecine vétérinaire et de zootechnie de l'Université de San Carlos au Guatemala.

1.15. Au Honduras, la certification du personnel du Service international des mesures de quarantaine (SITC) et du Service de protection agricole (SEPA) pour les fumigations au bromure de méthyle conformément à la norme australienne relative à la fumigation (AFAS) a été renouvelée.

1.16. Au Panama, le personnel du SITC a été formé à la fumigation au bromure de méthyle conformément à la norme AFAS et à l'étalonnage du matériel de contrôle des concentrations.

1.17. En République dominicaine, le personnel du SITC a été formé à la fumigation au bromure de méthyle conformément à la norme AFAS.

1.18. Le personnel des laboratoires de diagnostic phytosanitaire des pays membres de l'OIRSA a été formé à l'identification des mollusques et en particulier de l'escargot africain géant.

1.19. Dans le cadre du diplôme en sécurité sanitaire, des tutorats en ligne sur l'introduction à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et sur les bonnes pratiques aquacoles à bord des petites embarcations de pêche artisanale et les bonnes pratiques de fabrication ont été organisés en vue de la formation du personnel officiel des ministères et des secrétariats chargés de l'agriculture des pays de la région de l'OIRSA.

1.20. Avec l'appui du Service national de la santé, de l'innocuité et de la qualité des produits agroalimentaires (SENASICA) du Mexique, un atelier sur la sécurité sanitaire dans l'aquaculture et la pêche a été organisé en El Salvador à l'intention des techniciens de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (CENDEPESCA) du Ministère de l'agriculture, des fonctionnaires du Ministère de l'économie et des producteurs de tilapias et de crevettes.

1.21. En El Salvador, un diagnostic sur la sécurité sanitaire en matière de manutention des produits de la pêche artisanale aux différentes étapes de la chaîne (capture, débarquement, tri, transformation, transport et vente) a été diffusé, ainsi qu'un manuel de bonnes pratiques pour les produits de la pêche artisanale tout au long de la chaîne, de la capture à la vente.

1.22. Deux professionnels du laboratoire officiel LANAR du Ministère hondurien de l'agriculture ont reçu une formation à l'analyse des agents pathogènes dans les aliments d'origine animale et végétale dans les laboratoires TECAMAC et CENAPA du SENASICA (Mexique).

1.23. Avec la collaboration du SENASICA du Mexique, des vidéoconférences sur les thèmes ci-après ont été diffusées dans les pays de la région: hygiène des travailleurs et des fabricants de produits carnés, bonnes pratiques de prescription et d'utilisation des produits pharmaceutiques dans la production de denrées alimentaires d'origine animale, rôle des médecins vétérinaires dans l'inspection des usines de transformation des produits carnés (établissement TIF) et actualisation du programme de certification et de reconnaissance des systèmes de réduction des risques de contamination.

1.24. Dans le cadre du Forum régional sur le climat de l'Amérique centrale, l'OIRSA a organisé une table ronde sur les variables climatiques et la santé agricole. Un bulletin sur l'évolution du climat dans les neuf pays de la région pendant la période d'août à octobre et sur les implications en termes de santé agricole a été élaboré.

1.25. Un appui technique a été fourni à l'Institut hondurien du café (IHCAFE) pour l'analyse technique des exigences relatives à la mise en œuvre du système de traçabilité, ainsi que pour l'élaboration et la conception de formulaires pour la filière du café.

1.26. Au Guatemala, un cours destiné aux opérateurs chargés de la traçabilité bovine dans le département du Petén a permis de former 19 nouveaux opérateurs.

1.27. En El Salvador, le premier cours à l'intention des opérateurs chargés de la traçabilité bovine a été organisé et a permis d'accréditer 21 opérateurs.

1.28. Au Panama, un soutien a été fourni sous forme d'assistance technique, de formation et d'appui opérationnel pour l'identification de 52 000 bovins et l'enregistrement de 1 160 établissements, à l'appui du programme national d'éradication de la brucellose bovine.

1.29. Une formation au module pour la santé des bovins de la plate-forme Trazar-Agro a été dispensée dans le cadre d'un cours sur l'harmonisation des critères et la certification des médecins vétérinaires au titre du Programme de contrôle progressif de la brucellose et de la tuberculose bovines, organisé avec le soutien de l'OIRSA et de l'Université de San Carlos au Guatemala.

1.30. Un atelier a été organisé dans le cadre du plan pour la mise en œuvre progressive des activités de traçabilité et des programmes sanitaires dans le secteur de l'élevage (avicole, bovin, porcin) et de l'aquaculture en vue de l'élaboration des décisions gouvernementales portant établissement du Système national de traçabilité des produits de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche (SINART-GT) et du Règlement sur le transport des animaux, des produits et sous-produits de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche.

2 SOUTIEN DU PROCESSUS D'HARMONISATION ET D'ÉQUIVALENCE

2.1. Six séances de travail du Comité national des médicaments vétérinaires visant à harmoniser les critères d'interprétation et d'application du Règlement technique centraméricain sur les médicaments vétérinaires ont été organisées à l'intention du personnel chargé de l'enregistrement des médicaments vétérinaires et des entreprises fabriquant, important et commercialisant ces produits en Amérique centrale.

2.2. L'OIRSA collabore avec huit pays de la région en vue de valider des règlements sur la prévention, le contrôle et l'éradication des infections par le virus de la maladie de Newcastle, la brucellose et la tuberculose bovines.

2.3. Le Ministère guatémaltèque de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation (MAGA) a reçu la deuxième version du manuel de procédures relatif au Programme national de contrôle progressif de la brucellose et de la tuberculose.

2.4. L'OIRSA a participé aux séries de négociation sur l'union douanière entre le Honduras, le Guatemala et El Salvador dans le cadre du groupe de travail sur les mesures sanitaires et phytosanitaires.

2.5. L'OIRSA a collaboré avec le Honduras en vue d'élaborer le Décret exécutif n° PCM-032-2018 portant création du Système national de traçabilité et d'enregistrement des produits de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche (SINART) qui relève du Service national de protection zoo et phytosanitaire (SENASA).

2.6. Un accord de coopération technique a été signé entre le SENASA, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (SAG) et l'OIRSA concernant l'administration et le fonctionnement du Système national de traçabilité et d'enregistrement des produits de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche (SINART).

3 ACTIVITÉS DE PRÉVENTION, DE CONTRÔLE OU D'ÉRADICATION (PROGRAMMES OU CAMPAGNES)

3.1. L'OIRSA a aidé les vulgarisateurs du Ministère guatémaltèque de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation (MAGA) à réaliser, à l'aide de drones, un diagnostic des zones de culture touchées par l'éruption du volcan de Fuego qui s'est produite le 3 juin 2018.

3.2. Dans le cadre de la prévention de la fusariose de la banane (race tropicale 4 – Foc R4T) au Honduras, une simulation a été réalisée dans le but d'évaluer la réactivité des services chargés de la surveillance, de la quarantaine et du diagnostic face à l'apparition éventuelle d'un foyer de fusariose de la banane (Foc R4T) dans le pays.

3.3. En collaboration avec le SAG du Honduras et avec l'assistance technique du FICD du Taipei chinois, l'OIRSA continue de mener des activités de contrôle et de gestion du HLB des agrumes à Sonaguera, une aide ayant été apportée à 55 producteurs dans le cadre de l'intervention immédiate visant à faire face aux dommages causés par le HLB aux cultures d'oranges.

3.4. En collaboration avec le MIDA du Panama, des simulations d'apparition de foyers de HLB des agrumes et de fusariose de la banane de la race tropicale 4 ont été réalisées au Panama dans le but d'évaluer les capacités de détection, de diagnostic et de prise en charge immédiate en cas d'apparition de foyers d'organismes de quarantaine (non enregistrés dans le pays).

3.5. L'OIRSA a soutenu et suivi les activités de surveillance épidémiologique de la peste porcine classique et des maladies connexes en El Salvador, au Nicaragua, au Panama et en République dominicaine.

3.6. Une situation d'urgence ayant été déclarée au Panama du fait que des cas de brucellose ont été détectés dans les provinces situées le long de la frontière avec le Costa Rica, l'OIRSA a appuyé la mise en œuvre du plan d'urgence, et des kits de test ELISA indirects ont été fournis à la Direction de la santé animale du MIDA pour le diagnostic de la brucellose.

3.7. L'OIRSA continue de soutenir les activités de surveillance des maladies vésiculaires dans les pays de la région de l'Accord centraméricain de libre circulation (CA-4) en fournissant des flacons de glycérine phosphatée, des glacières, des sacs biologiques et des boîtes spéciales.

3.8. Au Guatemala, un cours de remise à niveau sur la peste porcine africaine a été organisé à l'intention de 70 médecins vétérinaires des secteurs public et privé et des milieux universitaires.

3.9. Deux bulletins d'alerte sanitaire ont été émis, l'un sur la peste porcine africaine et l'autre sur la fièvre aphteuse, comprenant des recommandations générales pour prévenir l'apparition de ces maladies dans les pays de la région.

4 RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS NATIONALES POUR FACILITER LES ÉCHANGES

4.1. Une réunion sur la surveillance phytosanitaire dans la culture du café a été organisée avec des fonctionnaires du Service national de protection zoo et phytosanitaire (SENASA) et de l'Institut hondurien du café (IHCAFE). À cette occasion, les participants ont discuté de la nécessité de mener des travaux sur l'analyse des résidus de pesticides dans la culture du café, du renforcement des capacités techniques dans le pays, et de la mesure des résidus de pesticides dans la culture du café au Honduras.

4.2. Le système national de surveillance phytosanitaire du Honduras, que le SENASA met en œuvre dans le cadre de ses divers programmes de protection phytosanitaire, a fait l'objet d'une révision et d'une mise à jour. Il a été établi qu'il était nécessaire de revoir la plate-forme sur les variables climatiques et la santé agricole pour qu'elle permette d'analyser ou d'interpréter les renseignements produits par le système national de surveillance sur le terrain.

4.3. Un Projet régional sur la sécurité sanitaire des produits aquacoles pour les produits à haute valeur commerciale (crevettes et tilapias) a été élaboré en vue de créer un système de surveillance épidémiologique visant à faciliter l'accès des pays bénéficiaires aux marchés nationaux, régionaux et internationaux et à la sécurité alimentaire.

4.4. En El Salvador, des travaux sont en cours pour enregistrer les apiculteurs, les ruchers et les établissements apicoles dans la plate-forme Trazar-Agro. Dans le cadre de ces activités, des formations à l'utilisation des modules de la plate-forme consacrés à l'enregistrement et à la traçabilité dans la filière apicole sont dispensées.

4.5. Un soutien a été apporté dans le cadre de l'accréditation du laboratoire de référence régional en matière de santé animale (LARRSA) conformément aux prescriptions de la norme COGUANOR NTG ISO/CEI 17025 (inhibition de l'hémagglutination pour la maladie de Newcastle, la grippe aviaire, PCR en temps réel pour la peste porcine classique).

4.6. La Commission technique régionale de santé avicole a tenu sa réunion ordinaire à laquelle ont participé des responsables de programmes de santé avicole d'Amérique centrale et des représentants du secteur avicole de chaque pays, et à l'occasion de laquelle le guide pour l'évaluation de la biosécurité dans les exploitations avicoles commerciales a été approuvé.

4.7. Au Guatemala, une brigade canine a été constituée pour procéder à des inspections de quarantaine non intrusives.

4.8. L'OIRSA continue d'apporter un soutien aux pays membres concernant le diagnostic numérique à distance par images (DDDI) afin de réduire le temps nécessaire pour procéder au diagnostic d'organismes nuisibles interceptés aux points de contrôle frontaliers.

4.9. Un cours sur les normes du Codex Alimentarius (processus, élaboration et discussions) a été organisé au Guatemala dans le but de renforcer la participation active et effective du secteur privé et des milieux universitaires au Comité national du Codex.

4.10. Un accord de coopération technique a été signé entre le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAG) d'El Salvador et l'OIRSA concernant l'administration et le fonctionnement du Système national de traçabilité et d'enregistrement des produits de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche (SINART-SV) d'El Salvador.

5 ALLIANCES STRATÉGIQUES EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DU COMMERCE

5.1. L'OIRSA a participé au groupe de travail sur les normes régionales européennes relatives au HLB, au sein duquel des techniciens ayant une grande expérience en matière de prévention et de contrôle du HLB des agrumes formulent des recommandations pour l'élaboration de normes européennes relatives à cette maladie; les experts qui ont participé au groupe de travail provenaient des États-Unis, d'Argentine, de France, du Portugal, d'Espagne et d'Amérique centrale, grâce à l'OIRSA.

5.2. L'OIRSA a participé à l'atelier régional pour l'Amérique latine 2018 de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), au cours duquel des projets de Normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) ont été présentés et analysés.

5.3. Un accord-cadre de coopération institutionnelle avec l'Université de Californie à Davis (UC Davis) qui prévoit une collaboration sur des questions liées à la recherche et à la formation sur les parasites des agrumes, y compris la léprose et le HLB, a été signé.

5.4. L'OIRSA a conclu un accord de collaboration technique avec le FICD du Taipei chinois dans le but d'améliorer la certification des plantes d'agrumes saines en Amérique centrale par l'intermédiaire des Ministères de l'agriculture.

5.5. Le projet régional relatif à l'accréditation des tests de diagnostic en laboratoire pour les maladies animales (STDF/PG/495) continue d'être mis en œuvre dans huit pays de la région.

5.6. Le projet visant à éradiquer l'influenza aviaire faiblement pathogène H5N2 est mis en œuvre en El Salvador et au Guatemala.

5.7. Dans le cadre de l'accord de coopération technique et administrative conclu entre le MAGA et l'OIRSA, au titre du Programme national de contrôle progressif de la brucellose et de la tuberculose, des progrès ont été réalisés en matière de renforcement des capacités de diagnostic, de coordination avec le programme national de traçabilité, de formation technique des médecins vétérinaires officiels et du secteur privé et d'élimination des bovins porteurs de ces deux maladies.

5.8. L'OIRSA a participé à l'atelier organisé dans le cadre de l'Accord international de coopération pour la biosécurité du fret en vue d'examiner des propositions de normes internationales relatives aux mesures phytosanitaires.

5.9. L'OIRSA a participé à l'organisation de la quatrième Rencontre régionale des organismes internationaux d'intégration et de coopération en matière de santé agricole et de sécurité sanitaire des produits alimentaires. Cette rencontre a notamment permis d'établir des alliances avec l'Organisation du secteur des pêches et de l'aquaculture de l'isthme centraméricain (OSPESCA) concernant la participation au Projet régional sur la sécurité sanitaire des produits aquacoles et avec le Centre panaméricain de la fièvre aphteuse (PANAFTOSA) de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) concernant la reproduction d'un manuel vétérinaire sur le prélèvement et l'envoi d'échantillons.

5.10. La réglementation sur les variables climatiques et la santé agricole a été mise à jour et validée en vue de sa mise en œuvre. Elle détermine la composition, les rôles et les fonctions des parties prenantes en vue de fournir de manière claire et appropriée des données climatiques et épidémiologiques aux ministères et secrétariats chargés de l'agriculture pour éclairer la prise de décisions.
